

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

en constante évolution pour le mieux

LA MISE DU PIED DU CONSEIL de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) découle de la plus récente réorganisation des services de santé de la province. Établi en tant qu'organisme indépendant, le CSNB rend compte à la population de la province et a fait siennes les valeurs de transparence, d'engagement des citoyens et de responsabilisation.

Sous la direction des administrateurs du Conseil, lequel regroupe plusieurs infirmières immatriculées et un personnel formant une équipe capable et vibrante, tout indique que le Conseil s'acquitte de son mandat et qu'il continuera à améliorer sa capacité et son efficacité.

De nos jours, nous savons que les décisions sont fondées sur des preuves solides, et nous l'exigeons même. Pour le Conseil, la réalité est que ce sont les données probantes qui éclaireront les décisions à prendre pour les investissements dans la santé et l'utilisation et l'élargissement des services de santé au Nouveau-Brunswick.

Le mandat du CSNB se concentre sur quatre volets :

- engager la population;
- mesurer, surveiller et évaluer la santé de la population et la qualité des services de santé;
- informer la population sur l'état de la performance du système de santé;
- recommander des améliorations aux partenaires du système de santé.

Au cours des premiers mois d'activité, plusieurs grands projets ont été menés :

Au printemps, le Conseil a tenu la première initiative en profondeur d'engagement des citoyens. J'ai eu la chance de participer en tant qu'intervenante et d'avoir l'occasion d'entendre de vive voix les préoccupations et les priorités de la population. Il ressort clairement que beaucoup sont prêts pour le changement pour ce qui est du mode d'accès aux fournisseurs de services de santé et du choix du fournisseur, tout en voulant être assurés que la personne qui leur fournira des soins aura le savoir-faire nécessaire pour répondre à leurs besoins de santé

particuliers. Le rapport qui a découlé de cet engagement s'intitule *Notre santé. Nos perspectives. Nos solutions*. Il peut être consulté sur le site Web du Conseil.

Le Conseil a aussi publié son premier *Portrait de la santé de la population*. Ce portrait souligne les nombreux défis auxquels nous faisons face quant à la santé de la population et il peut influencer les priorités quant aux mesures et aux investissements.

Plus récemment, le Conseil publiait les constatations de son premier *Sondage sur l'expérience vécue par les patients*, ainsi que les constatations sur le rendement du système de santé. Par ailleurs, le Conseil annonce sur son site Web qu'un *modèle d'analyse de la viabilité* est en cours d'élaboration et servira à éclairer les futures décisions

stratégiques.

Ces rapports contiennent de l'information qui devrait beaucoup intéresser les infirmières immatriculées de la province, en particulier la plus récente *Fiche de rendement du système de santé*. Qu'il s'agisse de dispensateurs de soins directs, d'administrateurs, d'enseignants, de chercheurs ou d'infirmières qui travaillent dans le domaine des politiques, les données et les analyses produites constituent une ressource importante. Étant l'organisme de réglementation provincial des infirmières immatriculées responsable des normes d'exercice et des normes de la formation infirmière et vu notre rôle de promotion de politiques favorables à la santé publique, nous reconnaissons que les travaux du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick et nos liens avec le Conseil en tant qu'intervenant en santé sont essentiels, et nous en apprécions grandement la valeur.

Je vous encourage à vous rendre sur le site Web du Conseil à www.nbhcc.ca et à y consulter les divers rapports, constatations et recommandations. Je suis certaine que vous trouverez ces documents informatifs et stimulants, et ils nous aideront dans nos efforts visant à améliorer la qualité, l'accessibilité et l'efficacité des services de santé au Nouveau-Brunswick.

Félicitations au Conseil!

—ROXANNE TARJAN, directrice générale

